

Contrats de production et d'exploitation

Session 2020 : du 23 mars au 25 mars

3 jours, 21h
12 participants

1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Utiliser les notions juridiques, générales et spécifiques, pour rédiger, négocier, amender les termes d'un contrat en fonction des projets et en apprécier les conséquences.

Objectifs pédagogiques

- Reformuler et maîtriser le vocabulaire et les concepts.
- Maîtriser les documents contractuels.
- Utiliser le champ contractuel du spectacle vivant.
- Adapter la forme et les termes du contrat en fonction du projet.
- Identifier et évaluer les risques contractuels.

Public

Attachés de production, assistants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales.

Prérequis

Expérience des métiers de l'administration de spectacle vivant. Maîtrise de logiciels bureautiques de traitement de texte / tableur.
Être muni d'un ordinateur portable pour la durée de la formation.

Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature comprenant une lettre de motivation précisant les projets professionnels en lien avec les objectifs de la formation et un curriculum vitae détaillé.

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

A l'issue de chacune des journées, les participants disposeront d'outils afin d'adapter le contrat en fonction du projet et d'anticiper les risques liés à leur situation.

A - NOTIONS GÉNÉRALES SUR LE DROIT, LES CONTRATS : ASPECTS JURIDIQUES TRANSVERSAUX

- Règles applicables aux contrats
- Conditions de validité du contrat
- Conditions de nullité d'un contrat

B - POINTS COMMUNS AUX DIFFÉRENTS CONTRATS : COMMENT CHOISIR LE BON CONTRAT ?

C - LES DIFFÉRENTS CONTRATS DU SPECTACLE À PARTIR DE CAS PRATIQUES

- Contrat de coproduction, SEP
- Contrat de cession des droits de représentation, contrat de coréalisation
- Contrats et conventions divers (résidence, mise à disposition de lieux)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs ordinateurs personnels et d'exemples de contrats utilisés dans leur structure.

Évaluation des acquis

Évaluation collective du transfert des connaissances.

Validation

Attestation de fin de formation avec grille d'auto-évaluation sur les acquis de formation.

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Cas pratiques.

Intervenants pressentis

M. BEREZOWA : responsable administratif et financier au CFPTS ; L. CATTARUZZA : administrateur général Théâtre de l'Agora ; T. PILLIOT : administrateur adjoint - responsable des productions et du contrôle de gestion - Théâtre de la Colline ; M. POULIE : administrateur - NTA Le Quai, Angers.

Matériel pédagogique

Support de cours - bibliographies - documentation professionnelle - vidéoprojection.

Équipements et matériel technique

Salle de cours équipée d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur.

Pour tout ou partie de la formation, il est demandé aux apprenants d'apporter leur ordinateur personnel, équipé de logiciels traitement de texte et tableur de leur choix.

Contrats de production et d'exploitation OF2020-374-12.12.2019v29

4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

Session 2020 : du 23 mars au 25 mars.

Cette formation accueillera les stagiaires de la formation Administrateur de spectacle vivant.

Horaires du stage : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Coût pédagogique 2020 : 790 € HT par participant.

Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

Lieu du stage

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie...)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET

01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

En complément, nous vous conseillons

Administrateur de spectacle vivant / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence

Développer les finances et les budgets / élargissement du domaine de compétence

Recherche de financements / élargissement du domaine de compétence

Contrats de travail / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence

Droits des auteurs et droits voisins des artistes interprètes / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence

Fondamentaux techniques pour les non techniciens / élargissement du domaine de compétence

Contrats de production et d'exploitation

OF2020-374-12.12.2019v29